



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le lundi 30 mai à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai 2016, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.
M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme FELICIAGGI	à	M. CAU
M. DELIPERI	à	M. le maire

Etaient absents :

Mme BERNARD, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 30 mai 2016

Délibération N°2016/170

Réalisation d'un film documentaire au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts

M. le maire expose à l'assemblée :

Entrer dans un musée est comme une parenthèse dans la vie, on y est brutalement confronté à l'histoire, à l'Art, au beau et ce moment devient parfois magique. Voir sans être vu, voir sans savoir, mais au bénéfice d'une expérience du regard. Regarder le public, regarder les œuvres, regarder le lieu. Véronique Buresi et Frederika Sonza, réalisatrices de documentaires, souhaitent réaliser un film au Palais Fesch /Musée des Beaux Arts qui transmette leur curiosité pour le musée, qui propose un regard appréhendant une autre réalité que celle immédiatement visible lorsque l'on franchit les grilles dorées du bâtiment. Elles seront à la fois des simples visiteurs mais aussi actrices qui passent autrement cette porte mystérieuse pour entrer dans l'univers du musée parfois proche de Belphégor dans l'imaginaire... La vie du Palais Fesch musée des Beaux-arts ne se résume pas en effet aux heures d'ouverture ou à ce qu'il est permis de voir mais à une vie secrète faite de lieux et d'hommes qui travaillent dans l'ombre pour que des œuvres aient une vie et puissent remplir une des missions du musée : valoriser sa collection auprès des publics. Par un regard singulier leur travail documentaire emmènera le téléspectateur dans un voyage de 52min, un temps donné pour le transporter dans le tourbillon des œuvres d'Art à travers des commentaires érudits ou émus que les tableaux suscitent et ira à la rencontre de l'institution pour y rencontrer ceux qui l'incarnent. Découvrir le fonctionnement du musée, mieux comprendre une œuvre ancienne ou découvrir un artiste contemporain dans la création de son exposition c'est aussi donner l'envie d'aller au musée. Le Palais Fesch bénéficiera de l'usage illimité, gratuit et libre de droits, du film dans ses locaux et annexes. Il aura aussi accès aux visionnages intermédiaires, et devra donner un accord de principe pour le prêt à diffuser.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

- D'approuver la réalisation d'un film documentaire au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 mai 2016 ;

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La réalisation d'un film documentaire au Palais Fesch-musée des Beaux-arts.

AUTORISE M. le Maire

A signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à cette réalisation.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160530-2016_170-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2016

Publication : 06/06/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

